



Annnonce du programme d'indemnisation aux producteurs de lait

LES PRODUCTEURS DE LAIT ACCUEILLEN FAVORABLEMENT L'ANNONCE DU GOUVERNEMENT

LONGUEUIL, le 16 août 2019 – Le président des Producteurs de lait du Québec, M. Bruno Letendre, accueille favorablement l'annonce du gouvernement fédéral quant au programme d'indemnisation des producteurs de lait à la suite de l'Accord économique et commercial global avec l'Union européenne (AECG) ainsi que pour le Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP). **« Cette annonce va dans le sens de son engagement à indemniser le secteur laitier pour les impacts négatifs liés aux accords commerciaux et est conforme aux orientations du dernier budget. Nous souhaitons qu'il n'y ait pas de concessions pour nous dans ces accords, mais des concessions ont été faites. Il fallait donc indemniser les producteurs »**, a déclaré Bruno Letendre, président des Producteurs de lait du Québec.

« Par ailleurs, l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM) n'a pas encore été ratifié, mais nous nous attendons à ce que le gouvernement soit aussi au rendez-vous lorsque cela sera fait, tel qu'il s'y est engagé, lors de la conclusion de l'accord de principe ainsi que dans le budget », a-t-il ajouté.

Rappelons que depuis l'AECG avec l'Union européenne, conclu en octobre 2013, les producteurs laitiers ont servi de monnaie d'échange dans deux autres accords commerciaux, soit le Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) en janvier 2018 et l'ACEUM en octobre de la même année. Au total, c'est l'équivalent de 8,4 % de la production canadienne qui a été cédé par le Canada dans ces ententes. Ces concessions représentent des pertes de ventes d'une valeur brute de 450 millions de dollars par année, à perpétuité. Ces accords sont déjà en vigueur depuis 2017 (AECG) et 2018 (PTPGP) et les producteurs en subissent déjà les conséquences. **« Malgré les sommes annoncées, les producteurs auront quand même à assumer une part des effets à long terme des concessions »**, a ajouté Bruno Letendre.

« Malgré les concessions, la gestion de l'offre reste en place. Sur le front des négociations commerciales, nous avons donné et le gouvernement doit nous laisser rebâtir dans un environnement stable à l'avenir. Le premier ministre s'est engagé à ce qu'il n'y ait plus de concessions dans notre secteur. Il ne faudra pas cesser d'être vigilants pour nous assurer que cet engagement est respecté. D'ailleurs, dans le contexte électoral, nous demandons à tous les partis de s'engager à maintenir le programme annoncé par le gouvernement, à indemniser les producteurs lorsque l'ACEUM sera ratifié et à ne plus faire de concessions dans le secteur laitier dans les prochaines négociations commerciales » a indiqué M. Letendre.

La production et la transformation laitière génèrent au Québec quelque 83 000 emplois directs, indirects et induits et contribuent à hauteur de 6,2 milliards de dollars au produit intérieur brut. Finalement, elles entraînent des retombées fiscales de 1,3 milliard de dollars. À l'échelle canadienne, le secteur laitier contribue pour 19,9 milliards de dollars au PIB, génère 221 000 emplois et contribue pour 3,8 milliards de dollars en recette fiscale. En 2017 seulement, les producteurs de lait canadiens ont investi 2,6 milliards de dollars sur leurs fermes. **« Cette annonce aidera le secteur laitier à maintenir sa contribution majeure à l'économie canadienne malgré les pertes qui découleront des trois accords. Nos fermes laitières ne se délocalisent pas. L'aide octroyée par le gouvernement sera donc dépensée et réinvestie dans l'économie canadienne »**, a conclu M. Letendre.

À propos des Producteurs de lait du Québec

Les Producteurs de lait du Québec, affiliés à l'UPA, représentent les 5 050 fermes laitières qui livrent quelque 3,37 milliards de litres de lait, dont la vente totalise des recettes à la ferme de près de 2,60 milliards de dollars. Pour plus de renseignements, visitez notre site Web à l'adresse www.lait.org ou suivez-nous sur [Twitter](#).

Suivez les Producteurs de lait du Québec

Twitter et Facebook [@ProdLaitQc](#)

- 30 -

Information :

François Dumontier
Directeur communications, affaires publiques et vie syndicale
Tél. : 450 679-0530, poste 8704
Cell. : 514 713-0530
www.lait.org